



Fiche de Produit

Huile mono composante solvantée , application au rouleau.

HARDWAXOIL

Huile cire dure monocomposante, en application au rouleau, solvantée, destinée aux parquets soumis à des contraintes élevées

DOMAINES D'UTILISATION :

Pour les parquets exposés à des contraintes importantes.

ADAPTÉ ENTRE AUTRES :

- Plancher en bois / parquet poncé
- Pavés de bois
- Parquet fixé sur lambourdes et plancher pose flottante
- Parquet sur sol chauffant



LES ATOUTS ET PROPRIÉTÉS TECHNIQUES :

- Bonne résistance aux contraintes mécaniques et chimiques
- Séchage rapide
- Réduit l'encollage latéral
- A forte teneur en solvant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage : bidon métallique

Conditionnement : 3 l

Tenue en stock : environ 12 mois

Aspect : mat

Consommation par application : env. 60 ml/m²

Surface traitée : env. 15 m²/Litre

Conditions idéales de mise en oeuvre : 18 à 25 °C / hygrométrie de l'air comprise entre 35 % et 65 %

Ponçage : après env. 8 - 12 heures*

Recouvrable : après env. 8 - 12 heures*

Résistance finale : après env. 8 jours*

*Zone de confort 20 °C et 50 % d'humidité

En fonction de la capacité d'absorption et de la nature de la surface du bois, du parquet à traiter, la consommation peut varier.

REMARQUE :

HARDWAXOIL contient env. 50 % de solvants. L'utilisation de produits solvants pour la vitrification des parquets est - conformément à la réglementation technique allemande TRGS 617 - de plus en plus restreinte. Nous préconisons donc d'utiliser plutôt les produits sans solvant de la Gamme MAGIC OIL PALLMANN.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le sol en bois à huiler doit être jointé, propre, sec, sans impureté, et satisfaire aux réglementations techniques professionnelles en vigueur.



MISE EN OEUVRE :

1. Bien agiter avant utilisation - le produit doit être à la température ambiante recommandée (20°C). Transvaser ensuite le contenu dans un SEAU POUR Vitrificateur PALLMAN propre.
2. Appliquer HARDWAXOIL sur le parquet - régulièrement et à saturation - avec le ROULEAU HUILE SOLVANT 5 MM/25 CM. Appliquer au minimum 2 couches. Toujours commencer en périphérie de pièce, tout d'abord perpendiculairement puis dans le sens des veines du bois. Pour les surfaces exposées à de fortes contraintes, 3 couches sont préconisées.
3. Durée de séchage avant ponçage : env. 8 - 12 heures.
4. Avant chaque application, effectuer un égrenage avec le TREILLIS ABRASIF PALLMANN ou le POWER PAD PALLMANN grain 120.
5. Après utilisation, nettoyer les outils avec le diluant adapté.

MISE EN GARDE :

La poussière de ponçage d'un système à séchage oxydatif (huile / vernis IS) est auto-inflammable. Risque d'incendie ! Une fois le ponçage terminé, humidifier la poussière de ponçage récupérée et l'évacuer dans un récipient fermé hermétiquement !

En cas de contact du produit avec un pad ou une matière textile, il existe un danger d'auto-inflammation ! Donc, imbibier d'eau tout chiffon, pad ou autre et les stocker / éliminer dans un récipient fermé hermétiquement.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES :

- Conditions idéales de mise en œuvre: 18 à 25°C / humidité relative de l'air > 35% et < 65%
- De nombreux bois exotiques, p. ex. teck, ipé lapacho, chêne fumé ou même wengé et bois résineux contiennent des composants spécifiques (type résine, "inhibiteurs" ou dépôts minéraux) qui peuvent entraîner retards de séchage, perturbations d'adhérence ou décolorations. En raison du nombre et de la variété des propriétés de ces bois, il est impératif de s'informer quant à leur spécificité et de procéder à un test préalable.
- Durée de vie environ 12 mois au sec, en emballage d'origine. Protéger du gel et garder à une température < 40>
- Refermer hermétiquement les emballages entamés et utiliser le contenu rapidement.
- Avec les pavés de bois, la consommation peut augmenter considérablement (env. 140 ml/m²), et ainsi entraîner un prolongement du séchage.
- Ne pas utiliser d'appareil électrique susceptible de provoquer des étincelles, par exemple de perceuse électrique, etc.
- Dans le cadre de sols peu fréquentés, la surface sera circulable 12h après séchage de la dernière couche.
- Non adapté pour le chêne fumé.
- Attendre au moins 14 jours avant de recouvrir les surfaces fraîchement huilées de tapis ou autres revêtements de sol et la mise en place d'objets lourds.
- Procéder à l'entretien avec ECO OIL CARE PALLMANN au plus tôt après 14 jours.

- Avec un nettoyage adéquat suivi d'un entretien régulier adapté, avec ECO OIL CARE PALLMANN vous conserverez la beauté de votre sol en bois et prolongerez sa durée de vie. Nettoyage de la surface: uniquement par humidification (ne pas détrempir!). Eviter de laisser stagner de l'eau.
- Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les D.T.U, normes, règles professionnelles et réglementation nationale en vigueur.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

A forte teneur en solvant. Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs de solvant peuvent former avec l'air un mélange explosif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges. Bien aérer les locaux pendant et après la mise en oeuvre et utiliser une crème de protection de la peau et porter des gants/ un équipement de protection des yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas fumer, éviter les feux et sources d'ignition. Empêcher toute formation d'étincelles, mettre donc hors service tous les appareils électriques, interrupteurs et autres. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Contient butanone oxime, dérivé du benzotriazole. Peut produire une réaction allergique. Observer les indications portées sur l'étiquette de l'emballage, la fiche de données de sécurité.

GESTION DES DÉCHETS:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.